



**MONIQUE
CERISIER-BEN GUIGA
ET
RICHARD YUNG**

**Sénateurs des Français
établis hors de France**

M. Nicolas Sarkozy
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 10 juillet 2007

Monsieur le Président de la République,

De votre engagement d'instaurer la gratuité de l'école pour les enfants scolarisés à l'étranger, un grand espoir est né parmi les familles françaises établies à l'étranger. Cette disposition devrait être mise en œuvre, dès la prochaine rentrée, pour les seules classes du second cycle de l'enseignement secondaire. A l'heure des arbitrages budgétaires, nous souhaitons vous alerter sur les modalités d'application, au nom de la solidarité, pour davantage de bénéficiaires et une plus juste répartition.

Alors que l'annonce de gratuité pour tous faisait l'unanimité, le fait de cibler l'aide apportée aux seules familles ayant des enfants scolarisés au lycée suscite l'inquiétude des fédérations de parents d'élèves, des syndicats d'enseignants et de l'ADFE – Français du Monde. Cette inquiétude s'est exprimée avec force lors de l'assemblée générale de la FAPEE (Fédération des Associations des Parents d'Elèves à l'Etranger) fédération qui regroupe des associations gestionnaires d'établissements scolaires et des associations de parents des établissements à gestion directe.

Pour résumer l'opinion dominante, on peut dire que les effets pervers d'une mesure ainsi ciblée paraissent plus importants que la satisfaction apportée à une partie des familles : déséquilibres entre les cycles dans la gestion des écoles et dans la gestion de l'AEFE, gros investissements nécessaires pour les lycées (bâtiments et équipements), tensions sur les rémunérations et donc hausse des coûts de scolarisation. Enfin et surtout on conçoit par avance le vif sentiment d'injustice ressenti par les familles des écoliers et des collégiens, sans compter celui des familles étrangères, majoritaires, face à une discrimination entre élèves fondée sur la seule nationalité et judiciairement condamnable dans de nombreux pays.

...///...



Pour éviter ces inconvénients, il faudrait affecter les 54 M€ qui seraient nécessaires pour le financement de la scolarité gratuite au lycée au budget des bourses de l'AEFE, affectées elles-mêmes sur critères sociaux. Ainsi, l'accès des enfants de la classe moyenne au réseau de l'AEFE deviendrait-il enfin assuré. C'est en effet ce groupe de familles françaises, très majoritaires dans l'expatriation contemporaine, qui est le plus pénalisé et dont les enfants sont écartés des écoles françaises, à tous les niveaux, par le système actuel.

Une telle politique qui n'est pas contradictoire avec votre engagement électoral, recueillerait un assentiment général.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Monique Cerisier-ben Guiga

Richard Yung